

2023

1. « Compréhension des éléments qui concernent le corps arbitral dans le code du sport, les statuts, le règlement intérieur et le fonctionnement du monde fédéral »

1. Quelle est la durée d'un mandat du président de la FFCK ? S-2.3.1

- 2 ans
- 6 ans
- 4 ans

2. Quelles sont, entre autres, les actions qui dépendent des Commissions nationales d'Activités de la FFCK ? A2-2.4/RG-53 du rgl sportif

- Etablir le classement des championnats
- Sélectionner les athlètes pour l'Equipe de France
- Elaborer les règles particulières et les annexes du règlement sportif

3. Le Président de la FFCK est élu par : S-2.3.1

- Le Conseil Fédéral
- Les Représentants régionaux des structures membres de la fédération
- Le Ministre de la Jeunesse et Sports

7. Les attributions de l'Assemblée générale sont-elles de : S-2.1.3.1

- Définir, orienter et contrôler la politique générale de la fédération
- Etablir le calendrier des compétitions
- Fixer les règles des contrôles antidopage

12. Les attributions du Conseil Fédéral sont-elles de : S-2.5.1

- Approuver le règlement intérieur
- Adopter les statuts
- Valider le budget prévisionnel

13. Qui élabore les règles générales des règlements sportifs ? A2-1.1/1.3

- La Commission sportive
- Le Conseil Fédéral
- Le Bureau Exécutif

15. Qui adopte les statuts de la fédération ? S-2.1.3.5

- Le Bureau exécutif
- Le Conseil Fédéral
- L'Assemblée générale

21. Dans quel texte, un juge arbitre peut trouver les éléments concernant la validation des différents niveaux de juges de sa discipline ? A7

- L'annexe 4 au règlement intérieur
- L'annexe 7 au règlement intérieur
- Les Règles générales du Règlement sportif

23. Parmi ces affirmations, lesquelles sont vraies ? A7-ch1.art1

- Seuls les juges nationaux font partie du corps arbitral de la fédération
- Une personne s'en prenant à un juge arbitre dans sa mission peut être poursuivie au pénal
- La mission du juge arbitre est considérée comme mission de service public

28. Que contient un règlement sportif ? RG 47,48 ,49 des rgls sportifs

- Le règlement médical
- Uniquement les règles spécifiques à chaque discipline
- Des règles générales communes et des règles particulières à chaque discipline